

Entrepreneuriat

Ouverture de l'Incubateur multisectoriel de Libreville

R.H.A
Libreville/Gabon

L'INCUBATEUR multisectoriel de Libreville (IML) a été officiellement livré mercredi matin à l'espace PME d'Awendje. C'était en présence de la secrétaire générale du ministère des Petites et moyennes entreprises (PME), Rachel Ebaneth, et du directeur général de l'IML, Patrice Mezui.

Dans son propos de circonstance, Mme Ebaneth a insisté sur l'intérêt de cette structure qui va être d'un apport considérable pour l'autonomisation de la jeunesse. Elle a ainsi félicité l'équipe dirigeante pour la mise sur pied de cet outil. Présentant cet incuba-



Eric Boundono, président de l'Apja, l'une des chevilles ouvrières de l'IML.

teur, Patrice Mezui a montré son importance pour les porteurs de projets. « C'est un dispositif qui vise à faciliter la création d'entreprise ou le développement et la croissance

d'entreprises naissantes», a-t-il souligné. D'après les indications fournies durant cette cérémonie, l'IML offre des services d'accompagnement, « alliant un espace



Quelques partenaires ayant pris part à la cérémonie.

de travail partagé, du conseil stratégique et organisationnel, un soutien financier et un accès à un réseau de partenaires.» S'agissant du soutien financier, Orabank et Loxia

se sont jointes à cet incubateur pour accompagner les PME. Cet appui financier dont bénéficieront les entrepreneurs aura une durée de deux ans. « Nous allons aussi les ac-

compagner pour qu'elles soient plus performantes. Dès notre ouverture, c'est-à-dire aujourd'hui, nous comptons recevoir une quarantaine d'incubés», a conclu Patrice Mezui.

14e réunion de la plate-forme de partenariat du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA)

Mettre rapidement en œuvre les recommandations



Le ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou (c), veut booster le secteur agricole.

AEE
Libreville/Gabon

LES travaux de la 14e réunion de la plate-forme de partenariat du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), se sont achevés vendredi 27 avril dernier au Radisson Blu, en présence du ministre de l'Agriculture du gouvernement démissionnaire, Biendi Maganga Moussavou. Pendant trois jours, les experts africains du secteur agricole ont débattu autour du thème : « Accélérer la mise en œuvre

des plans nationaux d'investissements agricoles pour atteindre les objectifs cibles de Malabo». Le but étant d'élaborer et d'harmoniser les politiques africaines dans le secteur. A l'issue de cette rencontre, le ministre Biendi Maganga Moussavou n'a pas caché sa satisfaction quant aux enseignements et aux recommandations faites lors de ces échanges, soulignant que les plans en question « ne sont que la vision des chefs d'Etat africains ayant procédé à la signature de la déclaration de Maputo, puis celle de Malabo en 2014, dont le chef de l'Etat gabo-

nais Ali Bongo Ondimba, qui a voulu que notre pays soit engagé dans un processus de définition d'une politique nationale agricole qui soit au service des plus petits, pour leur donner la possibilité de sortir du chômage et de la précarité. » Pour Biendi Maganga Moussavou, « il était important pour le Gabon d'abriter cette rencontre, qui est la traduction d'une initiative continentale. Et le Gabon devrait rapidement s'atteler à mettre en œuvre les réformes du secteur agricole, engagées par le gouvernement, afin de faciliter aux acteurs l'accès au finance-

ment, aux formations et disposer d'outils de transformation et de stockage, pour avoir des produits de qualité», a-t-il indiqué. Avant d'ajouter : « L'objec-

tifici est de faire de l'Afrique une Afrique qui cesse d'être dépendante de produits qui viennent de l'extérieur du continent. C'est de faire de l'Afrique un continent au

sen duquel les pays échangent entre eux. Et le Gabon doit contribuer à ce marché de libre-échange, en présentant des produits de qualité.»

CASSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant enrôlement biométrique des retraités)

Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'identification de ses assurés, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe tous les retraités résidant dans les provinces du **Woleu Ntem et de l'Ogooué Ivindo** qu'elle procédera à leur enrôlement biométrique du 04 au 23 mai 2018 dans ses locaux à **Oyem et Makokou de 7h30 à 15h30**.

Les retraités non recensés en janvier 2017 doivent se munir de :

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'Identité Nationale, passeport, carte de séjour) et une copie de celle-ci.
- ✓ Un acte de naissance ;
- ✓ Un bulletin de paiement ;

NB : Les pensionnés qui ne se présenteront pas verront leurs pensions suspendues au prochain paiement.

Les récépissés des cartes d'identités sans photos ne seront pas acceptés.

Fait à Libreville le, **17 9 AVR. 2018**

Le Directeur Général

Dr Nicole ASSELE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : cassinationaledesecuritesoodegabon-officiel



Une photo des acteurs ayant participé au séminaire.

Photo : Abel Eyeghe

Photo : Abel Eyeghe